



Bulletin d'inscription / saison 2022-2023

CHŒUR DE JEUNES MOSAÏQUES

NOM et PRENOM du choriste :

Date de naissance :

ADRESSE :

Portable :

E-mail :

Règlement annuel : adhésion 20€ / frais pédagogiques : 100€

CESSION DES DROITS SUR L'IMAGE

Je soussigné,

Déclare céder à l'Association les droits sur l'image prise lors des auditions, concerts et spectacles où se produit le chœur ainsi que les droits de disposition de l'enregistrement des œuvres enregistrées lors de ces mêmes productions. Ces images et ces enregistrements ne seront utilisés que par l'association et exclusivement pour la promotion du chœur ECLATS.

Signature du choriste, précédée de la mention « lu et approuvé » et de la date :

L'association ECLATS est reconnue d'intérêt général à caractère culturel et habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux (articles 200 et 238 bis du code général des impôts). Vous pouvez donc soutenir le chœur ECLATS en faisant un don. Nous vous enverrons un reçu fiscal à l'attention des services des Impôts.